

Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

DÉLIBÉRATION N° 2023-047

EN DATE DU 11 JUILLET 2023

FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE - DM N°1 AU BUDGET LOULOUBUS

Le Conseil Communautaire s'est réuni le onze juillet deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Roches, selon convocation le 27/06/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Didier THEVENET a été désigné secrétaire de séance.

Présents (22) :

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (1) :

APPERE Roger donne pouvoir à GUYOT Pierre.

Excusés (4) :

CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, MOREAU Adrien, POIRIER Michel.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	23	23	23	0

Compte tenu d'un besoin de financement de 4,00 € et de la nécessité de rééquilibrer les crédits disponibles **au chapitre 21 et 23**,

Il est proposé d'effectuer les virements de crédits en procédant aux ajustements suivants :

Objet	Recettes	Dépenses
2158-		40 000,00 €
2313-	40 000,00 €	
Total INVESTISSEMENT	40 000,00 €	40 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget LOULOUBUS.

Fait à Genouillac, le 11 juillet 2023,

Guy MARSALEIX, Président,

